

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Le syndicalisme au tournant

- Social -

Date de mise en ligne : dimanche 29 novembre 2009

Démocratie & Socialisme

Dans un double contexte de crise économique et sociale et d'une réforme profonde de la représentativité syndicale, plusieurs organisations tiennent dans cette période leur congrès. Après l'UNSA en novembre, c'est la CGT en décembre, puis la FSU début février. L'ordre du jour de ces congrès voit en filigrane se poser une alternative entre repli identitaire et dynamique de rassemblement.

L'unité syndicale qui avait prévalu depuis l'automne 2008 au niveau interprofessionnel, donnant lieu à plusieurs journées de mobilisation d'ampleur sur une plate-forme de remise en cause des politiques libérales n'aura pas atteint le cap d'une année. Depuis la fin août, l'intersyndicale nationale se tient sans FO, et aucune de ses réunions n'a pu aboutir à une décision d'action sous quelque forme que ce soit.

Certes, l'impuissance de la mobilisation interprofessionnelle à créer le rapport de force pour imposer d'autres choix politiques a pu conduire à des dissensions au sein des forces syndicales. Mais, en même temps, chacune des organisations se pose plus ou moins la question de sa survie ou de son avenir dans un contexte de refonte complète des règles de représentativité, dont on peut considérer qu'au-delà d'un cadre législatif et réglementaire, elles avaient été réellement structurantes du paysage syndical français depuis l'après-guerre.

La fin de la représentativité acquise

La Loi de juin 2008 pour le secteur privé et les « accords de Bercy », non encore transposés en droit, pour le public, la représentativité n'est plus accordée d'office aux organisations syndicales figurant sur une liste « nationale » (en l'occurrence CGT, CFTC, CGC, FO, CFDT), mais en fonction de leur représentativité réelle mesurée par leurs résultats aux élections professionnelles. De même, les conditions sont créées pour aller vers le principe de l'accord majoritaire, c'est-à-dire de la nécessité d'obtenir l'accord (pour l'instant au moins « l'abstention ») d'organisations représentant la majorité des salariés concernés pour valider un accord.

Cette révolution complète dans les modalités de la négociation n'intervient pas à froid. Elle s'est faite alors que la répartition des rôles au sein du syndicalisme entre d'une part des organisations qui menaient les mobilisations et les actions, et d'autre part celles qui négociaient et signaient, était remise en cause par une réorientation de la CGT.

Elle n'est cependant pas sans effet sur les forces syndicales elles-mêmes. Certaines, spécialisées comme « entrepreneurs de mobilisation » vont être contraintes de se poser la question de leur participation au processus de négociation, tandis que d'autres, qui bénéficiaient d'une rente de situation par la signature des accords, se posent la question de leur avenir à court ou moyen terme.

Peu ou prou, cette question n'a pas été sans effet sur l'atonie syndicale depuis le printemps dernier.

Des mécanismes de survie au brouillage des cartes

Depuis début 2009, en effet, on a vu des initiatives relevant du mécanisme de survie se faire jour. La plus flagrante a été le projet, pas complètement enterré mais sérieusement écorné, d'union entre l'UNSA, dont l'essentiel des troupes, issues de la FEN, est de tradition « réformiste », et la CGC, historiquement liée à la droite politique, et notamment au RPR.

En-dehors des deux grandes confédérations, CGT et CFDT, quasiment assurées de conserver au niveau interprofessionnel et des branches, leur représentativité, toutes les autres semblent incapables d'élaborer un projet syndical cohérent pour l'avenir, laissant à leurs fédérations, à leurs syndicats, la bride sur le coup pour des rapprochements parfois totalement improbables, comme celui entre la très laïque FO et la CFTC sociale-chrétienne à la SNCF...

Le paysage syndical se retrouve ainsi totalement brouillé, sans qu'aucune perspective de recomposition générale ne semble se dessiner.

Pôle réformiste contre pôle contestataire ou unification syndicale ?

L'UNSA, a été la première organisation à tenir son congrès en novembre dernier. Elle a clairement indiqué son objectif : reprenant les thématiques historiques de la direction de la FEN, qui avait entraîné la fédération enseignante dans la scission, et conduit à la création de l'UNSA, elle propose le rassemblement des forces syndicales « réformistes », sans pour autant abandonner son idée de rassemblement des syndicats autonomes en son sein.

Cette lecture du syndicalisme organisé en deux pôles, d'une part un pôle dit « réformiste » regroupant autour de la CFDT les organisations négociant et signant, et d'autre part un pôle contestataire, qui se contenterait de mobiliser, répond en fait à une lecture anachronique du système syndical depuis que les principales forces « contestataires », d'abord la FSU et ensuite la CGT, se sont inscrites dans une démarche qui refuse d'opposer les deux logiques. Au sein même de l'Union syndicale Solidaires, les positions de ceux qui défendent un syndicalisme « révolutionnaire » fermé à toute négociation sont assez fragiles.

Face à ce projet datant des années 80, la FSU semble être en pointe dans la définition d'une alternative, l'unification syndicale. Son congrès, qui se tiendra en février, aura à débattre d'une proposition formulée par son principal syndicat, le SNES (qui représente environ 40 % des adhérents de la fédération), de s'engager dans une dynamique d'unification du syndicalisme dans une nouvelle organisation nationale dont la CGT, notamment, serait forcément partie prenante. Ce projet, non encore ficelé, a fait l'accord sans enthousiasme de Solidaires, qui a estimé qu'il ne lui serait pas possible de rester sur la touche s'il se concrétisait.

Le congrès fédéral sera cependant sans doute partagé entre les tenants d'un maintien de l'identité « éducation nationale » de la FSU, qui n'a pas vraiment réussi sa transformation en fédération des services publics, ceux de la sauvegarde de l'appareil et donc de l'autonomie, et les partisans de cette dynamique d'unification.

Le rôle décisif de la CGT

Nul doute que, dans ce contexte, la position de la CGT sera décisive. Pourtant, elle ne semble pas avoir totalement pris la mesure de l'occasion historique qui se présente. Dépasser l'opposition entre syndicalisme dit « réformiste » et syndicalisme contestataire, abandonner une pratique syndicale refusant toute négociation sans pour autant sombrer dans une dérive d'accompagnement à la mode CFDT.

De fait, la principale confédération française semble refermée sur elle-même, et paralysée par trois questions : la première, c'est sa disparition progressive du monde ouvrier . C'est d'abord et avant tout le mythe d'une confédération

"ouvrière" qui est fondateur de la CGT, et, quelles que soient les évolutions du monde du travail, elle ne peut se défaire de cette image de ce qu'elle n'est plus... quitte à refuser de faire ce qu'il faudrait pour le redevenir, comme en témoignent les réactions très hostiles aux propositions de modifications des pratiques faites par la direction (syndicats de site, rôle des UL, etc.)

La seconde, c'est l'incroyable bataille interne qui voit se confronter d'une part une direction convertie à un syndicalisme qui n'oppose pas mobilisation et négociation, et d'autre part des nostalgiques d'un passé révolu dans lequel la CGT pouvait se contenter d'être le "bras armé" d'une alternative politique qui se construirait à côté d'elle ; et dans ce cadre, un rapprochement avec la FSU qui est fondamentalement construite sur le concept de syndicalisme de transformation sociale, donc de proposition, d'action et de négociation, bouleverserait des équilibres internes qui ne sont pas stabilisés.

Enfin, il est possible que la confédération mise sur les nouvelles règles de représentativité pour "faire le vide" autour d'elle, dans un paysage syndical où ne survivraient plus comme organisations réellement nationales que la CGT et la CFDT, et donc qu'elle compte, après ce temps de table rase, sur des ralliements "pieds et poings liés" sans avoir à discuter du fond, des orientations et des méthodes.

Quoi qu'il en soit, le congrès confédéral de décembre engage bien plus que l'avenir de la direction actuelle de la CGT ou de la confédération elle-même : c'est l'ensemble du syndicalisme français qui est en attente d'un signe mobilisateur, celui de l'ouverture vers une nouvelle confédération unitaire. Le moment est propice, il est venu.

On ne peut qu'espérer que la CGT comprendra à temps quelle est sa responsabilité historique dans l'évolution d'un syndicalisme français qui vit un des tournants les plus importants de son histoire.

Daniel MARCEAU